LÉCHELLE

INFORMATIONS MUNICIPALES 2019 N°3

LA MAIRIE

est ouverte les lundis et jeudis de 16h30 à 19h.
Tél. : 01 64 00 87 69 Fax : 01 64 00 86 39
Mail : mairie.lechelle@wanadoo.fr
Site Internet : www.lechelle77.fr
Facebook : Léchelle77

★★★★★★★★★★

Le train à vapeur au pont de Lunay

★★★★★★★★★★

INFORMATIONS

MOT DU MAIRE

Notre commune a été touchée par les intempéries du 9 août. Vent à plus de 150 km/h par endroit. De nombreux habitants ont subi de nombreux dégâts, inondation, tuiles arrachées, arbres cassés etc… Un élan de solidarité s'est créé entre voisins qui ne se connaissaient que de vue.
Nous vous remercions pour votre humanité entre voisins (un bien pour un mal).

Suite à la demande des riverains deux ralentisseurs ont été créés rue de la Traconne afin de limiter la vitesse aux abords de l'école et de l'abri bus du collège. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise PAGOT. La norme de 13 cm est respectée car ils ne font que 10 cm au plus haut. Merci de passer ces ralentisseurs à vitesse réduite et de respecter les limitations de vitesse dans les hameaux et le bourg. Nous recevons trop de plaintes en mairie pour des excès de vitesse. Pensez à nos enfants !

Bien cordialement et bonne reprise à toutes et à tous et excellente rentrée scolaire pour nos enfants.

Guy-Jacques PAGET
Maire de Léchelle

VÉOLIA

Si vous avez pris soin de donner votre numéro de téléphone à la société Véolia, vous serez avertis par un message vocal à confirmer, en cas de coupure **programmée** d'eau.
Ce service a récemment fonctionné.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

131 élèves sont scolarisés sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

École maternelle
39 élèves
Directrice Mme BROUCK

Saint-Martin : 18 enfants
Enseignante Mme NEGER
10 PS (petite section)
8 MS (moyenne section)

Beauchery : 21 enfants
Enseignante Mme BROUCK
8 MS (moyenne section
13 GS (grande section)

École primaire
92 élèves
Directrice MmePOIREL - Directrice Mme MINA

Villegruis : 44 enfants
Enseignante Mme POIREL
12 CP
11 CE2
Enseignant M. COLAS
21 CE1

Léchelle : 48 enfants
Enseignante Mme HOFFMANN
9 CE2
15 CM1
Enseignante Mme MINA
24 CM2

Horaires d'ouverture des portes des écoles	début des cours	fin des cours
8h35	8h45	11h45
13h40	13h50	16h50

LÉCHELLE PROPRE

La prochaine matinée citoyenne aura lieu le **dimanche matin 13 octobre**. Rendez-vous à 9h30 devant le foyer rural. Les sacs et les gants vous seront fournis.
Prévoyez votre gilet fluorescent et venez nombreux !

LA BROCANTE

L'été indien était au rendez-vous de la brocante du 15 septembre. Une petite cinquantaine d'exposants se sont installés rue de la Traconne, rue de l'Église et rue de la Tour. Les visiteurs furent peu nombreux.

INFORMATIONS

LA TEMPÊTE DU 9 AOÛT

Une tornade s'est abattue sur le village le vendredi 9 août, causant de multiples dégâts.
Si besoin, une attestation destinée aux assurances, est disponible en mairie.

LA MUTUELLE DE VILLAGE

Si vous voulez changer de mutuelle, vous devez le signaler à votre mutuelle actuelle par lettre en recommandée avec accusé de réception avant le 31 octobre.
Afin de vous renseigner encore, Mme POVEDA, conseillère mutuelle MOAT, assurera une permanence au foyer rural le **jeudi 10 octobre de 13h à 17h**. Elle est joignable au 06 79 46 22 87.

ENEDIS

ENEDIS recrute.
Profils BAC +2/3 domaine technique
Pour en savoir plus :
dir2s-recrutement-idf@enedis.fr

HORAIRES BUS SCOLAIRE PROCARS

Fiche Horaire

S7734015 - E11 - RPI LOUAN-BEAUCHERY-LECH

ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Transporteur : PROCARS (01 60 67 30 67)

ALLER

Commune	Point d'arrêt	Arrivée	Arrivée
LECHELLE	ECOLE	07:58	13:10
	LUNAY	08:00	13:15
	CORMERON	08:03	13:17
	RICHEBOURG	08:07	13:21
	PIGY	08:15	13:27
	PLESSIS PIGY	08:18	13:30
	ECOLE	08:22	13:35
BEAUCHERY-SAINT-MARTIN	CHENNETRON	08:30	13:37
	ST MARTIN	08:35	13:40
LECHELLE	ECOLE	08:45	13:50

RETOUR

Commune	Point d'arrêt	Arrivée	Arrivée
LECHELLE	ECOLE	11:45	16:50
BEAUCHERY-SAINT-MARTIN	ST MARTIN	11:57	17:03
	CHENNETRON	11:59	17:08
LECHELLE	ECOLE	12:07	17:15
	LUNAY	12:14	17:22
	CORMERON	12:16	17:25
	RICHEBOURG	12:20	17:30
	PIGY	12:27	17:36
	PLESSIS PIGY	12:31	17:40
	ECOLE	12:35	17:44

FLEURISSEMENT

La commune, depuis 3 ans, fleurit le bourg et les hameaux. (Pots de couleur, jardinières). Cette année, nous avons été victime d'incivilité par le vol de deux jardinières qui se trouvaient sur le puits face à la mairie.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

DUFTOY AMONEAU
Isaac Louis
10 rue du Marronnier
Plessis-Pigy
Né le 24 juillet 2019

MARIAGE

LAFONTAINE Jennifer
&
BENCHERIF OUEDRHIRI Medhi

6 impase du Port
Pigy ***le 14 septembre 2019***

DÉCÈS

THOMAS épouse
ROSIÈRE Aline
24 rue de la Tour
le 30 juillet 2019

P.A.C.S.

AMONEAU Cyrielle & DUFTOY Robin
10 rue du MARRONNIER
Plessis-Pigy
le 2 septembre 2019

RAPPELS

TOUS LES FEUX SONT INTERDITS. Il existe néanmoins une réglementation spécifique dans la commune pour les **feux de végétaux**.
Pour des motifs de sécurité et de tranquillité publique, nous rappelons que les feux de jardin sont réglementés. Nous rappelons également que les émissions de fumées, par leur importance et leur durée sont de nature à porter atteinte à la tranquillité publique.
Dans les zones d'habitations, le brûlage des déchets végétaux est interdit les jours ouvrables au-delà de 17 heures 30 et **toute la journée les dimanches et jours fériés.** Ces feux sont totalement interdits durant la période estivale **soit du 15 juin au 15 septembre inclus**.
Dans les zones d'habitations, il est interdit d'allumer des feux à moins de 10 mètres des habitations voisines et à moins de 10 mètres de la voie publique.

LA « NEWSLETTER » DE LÉCHELLE

Vous pouvez vous inscrire pour la recevoir (c'est gratuit) et avoir ainsi les dernières infos par mail en allant sur le site internet de la commune : www.lechelle77.fr

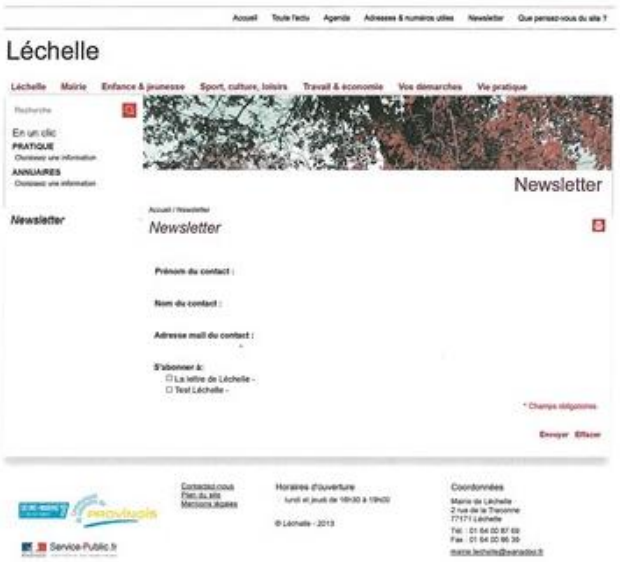

LE TRI

Voici un document couleur indiquant les consignes de tri.
Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler la mairie au 01 64 00 87 69 ou le syndicat des ordures ménagères (SMETOM) basé à Nangis au 01 64 00 26 45. (www.smetom-geeode.fr)

RAPPELS

ENEDIS

Rappel concernant l'élagage des arbres.

5 L'élagage : les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

1. la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
ou
2. le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ces cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Pour toute demande d'élagage en Seine-et-Marne,

vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante :
ureidfest-elagage@enedis-grdf.fr

Que dit la réglementation ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

6 L'élagage : les distances à la construction des lignes

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes

Lignes basse tension (BT) - 230/400 volts

Lignes haute tension (HTA) - 15 ou 20 000 volts

Attention : Les distances varient selon les types de lignes

AGENDA

✍**DIMANCHE 13 OCT**
Léchelle propre, 9h30 devant le foyer rural.

✍**LUNDI 11 NOV**
Commémoration de l'armistice de la guerre 14-18, 11h devant la mairie.

DÉTENTE

Confiture de potiron et de pommes

Pots Facile Bon marché
10

Ingrédients

- 2kg de potiron
- 1kg de pommes
- 3 kg de sucre à confiture
- 1 gousse de vanille

Préparation

TEMPS TOTAL : 1H30 ➲ cuisson 45 min

1. Couper le potiron en morceaux après l'avoir épluché et mettre à cuire à l'eau bouillante environ 15 min.
2. Cuire également les pommes épluchées et coupées en quartier.
3. Mélanger le tout et passer au mixer
4. Mettre le sucre et le mélange pommes-potiron dans une bassine à confiture et porter à ébullition. Bien mélanger pendant la cuisson (environ 30 min).
5. La confiture est prête à être mise en pots lorsque quelques gouttes de confiture se figent rapidement sur une assiette froide.
6. Mettre en pots et déguster.

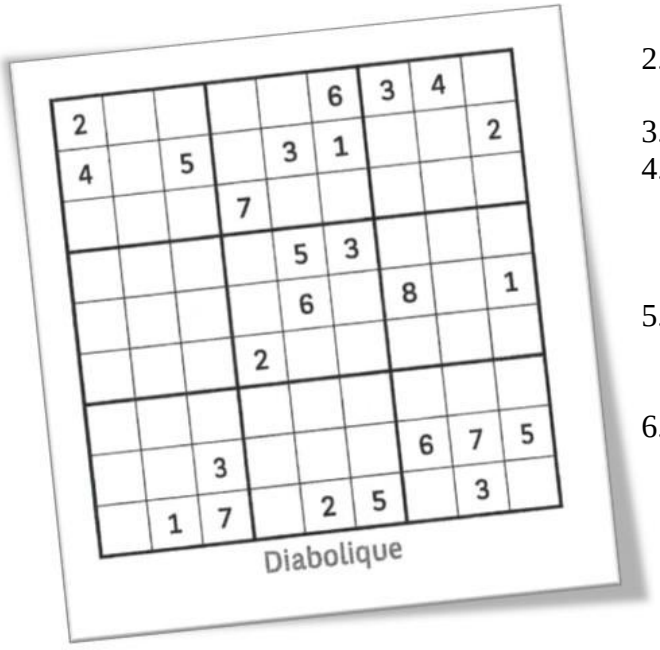

Électricité Prudence

Gardons nos distances

La sécurité,
c'est aussi savoir intervenir en cas d'accident.

Si malgré tous nos conseils un accident survenait, voici par ordre chronologique les mesures à prendre :

1. **Interdisez tout accès à la zone d'accident.**
2. **Ne touchez pas aux personnes accidentées** quand elles sont encore en contact avec la ligne (ou l'ouvrage) électrique pour évitez d'être vous-même électrisé.
3. **Alertez** en appelant le **18** (pompiers), le **15** (SAMU), le **17** (police) ou le **112** (n° d'appel d'urgence unique européen).

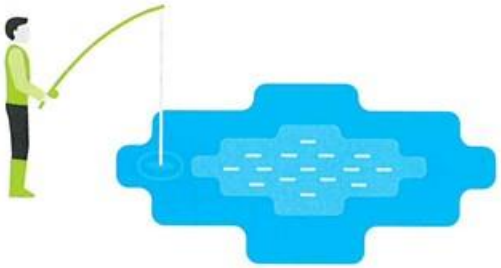

N'oubliez jamais : ne touchez pas les pylônes, ni les câbles, même tombés au sol.

Avec vous, agissons pour éviter les risques électriques !

www.electricite-prudence.fr

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

Rte Le réseau de transport d'électricité

Réf. Enedis-DOC643 - Conception Réalisation : Mistigris Communication - Juillet 2017